



ATHLETIC CLUB DE BOULOGNE BILLANCOURT

www.acbbvolley.fr
communication@acbbvolley.fr

Autorisation parentale pour les déplacements sur les lieux de compétitions

Dans le cadre des compétitions ou d'un stage, votre enfant peut être amené à se déplacer vers le lieu de compétition, en voiture ou en mini-bus. Ces déplacements sont en règle générale en Île-de-France, sauf pour la Coupe de France (déplacement sur la France métropolitaine à partir du 3^{ème} tour).

Ces déplacements se font sous l'égide d'un encadrant qualifié et/ou d'un autre parent accompagnateur. Les conducteurs peuvent être des encadrants/entraîneurs, dirigeants ou parents-accompagnateurs ; tous habilités et missionnés par le club. Afin de pouvoir prendre en charge votre enfant, nous vous demandons de compléter et signer l'autorisation ci-dessous :

Je soussigné(e),

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

.....

Domicilié(e) à :

En qualité de mère, père, tuteur, ou préciser :

Autorise mon enfant (nom et prénom) :

.....

A être véhiculé lors des compétitions et/ou de stage et certifie ne pas engager la responsabilité du conducteur-trice- et/ou du club ; sauf en cas de manquement aux règlements en vigueur et/ou de faute grave avérée.

Fait à : Le :

Signature :